



RÉF : RA91

Gestion du risque cavités sur un territoire

SAVOIR GÉRER LES RISQUES DE MOUVEMENTS DE TERRAIN LIÉS AUX CAVITÉS SOUTERRAINES SUR SON TERRITOIRE ET DÉFINIR SES RESPONSABILITÉS DANS LA GESTION DE CE RISQUE

OBJECTIFS Disposer d'une connaissance approfondie du rôle et de la responsabilité des différents acteurs de la prévention des risques liés aux cavités souterraines. Savoir gérer l'existant et accompagner la prise en compte du risque dans les projets d'aménagement.

PUBLIC

Toutes personnes confrontées à la problématique de gestion des cavités souterraines : collectivités, maîtres d'ouvrages publics ou privés, aménageurs, maîtres d'œuvre.

LES + DE LA FORMATION

Une équipe d'intervenants composée d'experts dans le domaine des risques liés aux cavités souterraines. Les intervenants sont régulièrement mobilisés sur des situations concrètes de terrain et auprès de l'administration centrale et déconcentrée en appui à la politique nationale de gestion du risque cavités. Une session permettant d'aborder le risque cavités sous l'angle technique et de la responsabilité de chacun des acteurs concernés. Une demi-journée d'observation et de mise en situation au sein de la plate-forme d'expérimentation GEORISC (carrière souterraine située à quelques kilomètres de l'Ineris à Saint-Maximin - Oise).

CONTENU

- Les spécificités réglementaires selon la nature des cavités (carrières, cavités naturelles, mines...).
- Typologies des cavités souterraines.
- Les mouvements de terrain, éléments de langage, les phénomènes observés, les mécanismes, les facteurs déclenchants et aggravants (théorique et plate-forme GEORISC).
- La spécificité des cavités naturelles de dissolution.
- La connaissance et la cartographie des aléas, l'affichage du risque.
- Les parades face aux aléas et la surveillance (théorique et plate-forme GEORISC).
- Le rôle et la responsabilité des acteurs de la prévention du risque : le particulier, la collectivité, l'État.
- La gestion de crise, les acteurs et les responsabilités.
- Les outils réglementaires dans le domaine de la gestion du risque et de l'aménagement du territoire : arrêté, porté à connaissance, PPR...

Cette formation ne prévoit pas de pré-requis.



DURÉE 2 jours

PRIX 1 250 € HT
(les repas sont offerts)

SESSION

A - 14-15 juin - Verneuil-en-Halatte

Formation conçue en partenariat avec le Cerema :

